

Volume 17, numéro 5,  
décembre 1998

## Sommaire

[Autour du monde...  
de l'éducation](#)

[La minute linguistique](#)

[La relève au ministère  
de l'Éducation](#)

[Le PAE, au coeur  
du travail](#)

[Les technologies  
de l'information et  
de la communication  
à NOTRE service](#)

[Campagne  
Centraide —  
secteur public :  
le ministère de  
l'Éducation  
honoré](#)

[Allées et venues](#)

**une surprise**  
[Cliquez ici !!!](#)



Volume 17, numéro 5, décembre 1998



*Méqui Méquoi* est publié par la Direction des communications à l'intention  
du personnel du ministère de l'Éducation du Québec.

Directeur des communications :  
**Daniel Legault**

Rédacteur en chef :  
**Michel Moisan**

Coordination de la production :  
**Lyne Côté**

Révision :  
**Services linguistiques**

Code : **55-1870(5)**

Dossier : **98-0924**

ISSN : **1480-8862**

Dépôt légal :

**Adresser toute correspondance à :**

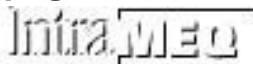
Méqui Méquoi  
Direction des communications  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 644-5816  
Télécopie : (418) 528-2080  
Courriel (cc:Mail) : **Méqui Méquoi**

## **Du nouveau dans ce numéro**

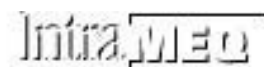
Vous remarquerez, dans le sommaire, que le *Méqui Méquoi* de décembre contient un article surprise. Un petit « clic » et la magie vous transportera dans l'esprit des fêtes.

## **Quelques consignes utiles**

- Pour **consulter un article**, cliquez sur son titre dans le sommaire qui apparaît à la gauche de l'écran.
- Pour voir une **photo** dans tous ses détails, cliquez dessus et une version de plus grand format s'affichera.
- Pour **imprimer un article**, assurez-vous de cliquer d'abord dans le cadre où l'article est affiché puis cliquez sur le bouton d'impression de votre fureteur.
- Pour **retourner à la page d'accueil** d'IntraMEQ, cliquez sur le logo , qui apparaît au bas de chaque article.

Bonne lecture!

**Michel Moisan**  
rédacteur en chef





Volume 17, numéro 5, décembre 1998



*Méqui Méquoi* est publié par la Direction des communications à l'intention du personnel du ministère de l'Éducation du Québec.

Directeur des communications :

**Daniel Legault**

Rédacteur en chef :

**Michel Moisan**

Coordination de la production :

**Lyne Côté**

Révision :

**Services linguistiques**

Code : **55-1870(5)**

Dossier : **98-0924**

ISSN : **1480-8862**

Dépôt légal :

**Bibliothèque nationale du Québec, 1998**

**Adresser toute correspondance à :**

Méqui Méquoi

Direction des communications

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 644-5816


Télécopie : (418) 528-2080

Courriel (cc:Mail) : **Méqui Méquoi**

## Du nouveau dans ce numéro

Vous remarquerez, dans le sommaire, que le *Méqui Méquoi* de décembre contient un article surprise. Un petit « clic » et la magie vous transportera dans l'esprit des fêtes.

## Quelques consignes utiles

- Pour **consulter un article**, cliquez sur son titre dans le sommaire qui apparaît à la gauche de l'écran.
- Pour voir une **photo** dans tous ses détails, cliquez dessus et une version de plus grand format s'affichera.
- Pour **imprimer un article**, assurez-vous de cliquer d'abord dans le cadre où l'article est affiché puis cliquez sur le bouton d'impression de votre fureteur.
- Pour **retourner à la page d'accueil** d'IntraMEQ, cliquez sur le logo  , qui apparaît au bas de chaque article.

Bonne lecture!

**Michel Moisan**  
rédacteur en chef



Volume 17, numéro 5, décembre 1998



Une collaboration de la Coordination  
aux  
affaires internationales et canadiennes

## **LA 48<sup>e</sup> SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN**

par Diane Viel

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) s'est tenue à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) les 29 et 30 octobre 1998. Empêchée d'y participer en raison de la tenue imminente d'élections générales au Québec, la ministre de l'Éducation, M<sup>me</sup> Pauline Marois, y était représentée par M. Jean-Yves Bourque, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique. Le représentant du Québec à Abidjan, M. Paul-André Boisclair, et moi-même, correspondante nationale du ministère de l'Éducation du Québec auprès de la CONFEMEN, avons également participé à cette session ministérielle.

Le thème de la Conférence était le suivant : *dynamique partenariale et qualité de l'éducation-formation*. Lors des commissions de travail et de la plénière, le rôle et les responsabilités des commissions scolaires telles qu'elles existent au Québec depuis plusieurs années de même que le volet de la réforme de l'éducation qui vise à accroître l'autonomie de l'école québécoise ont suscité l'intérêt des ministres et chefs de délégation provenant de 31 des 37 États et gouvernements membres de la CONFEMEN.

M. Jean-Yves Bourque a présenté le rapport général et les conclusions des Assises francophones de la formation professionnelle et technique, qui se sont tenues à Bamako (Mali) en mai dernier. Parallèlement à la 48<sup>e</sup> session ministérielle se tenait d'ailleurs à Yamoussoukro une première activité de suivi des Assises de Bamako, soit une réunion préparatoire à un séminaire transnational sur la formation professionnelle

et technique. Il s'agit d'un projet conjoint de la Communauté française de Belgique et du Québec, qui se réalisera en mars 1999 avec huit pays d'Afrique de l'Ouest. M. Serge Côté, directeur de l'organisation pédagogique à la Direction de la formation professionnelle et technique, est le principal porteur du projet. Une prochaine chronique en fera plus largement état.

Enfin, les premiers résultats synthèses du programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, le PASEC, ont été présentés à Yamoussoukro par les experts belge, français, centrafricain, ivoirien et québécois. M. Robert Maheu, directeur des statistiques et des études quantitatives au Ministère et membre doyen du Comité scientifique du PASEC, fait part, plus loin dans cette chronique, des objectifs, de la méthodologie et des points saillants de ce programme, dont la qualité est maintenant reconnue internationalement.

Au fil des années et de l'évolution des institutions de la Francophonie, l'on peut constater que la contribution du ministère de l'Éducation aux travaux de la CONFEMEN se maintient à un niveau appréciable et apprécié de l'ensemble des pays membres.

---

## **À PROPOS DU PASEC**

par **Michel Moisan**, rédacteur en chef

On ne pouvait trouver mieux que le doyen du Comité scientifique du PASEC pour parler de ce programme. Je me suis donc entretenu avec M. Robert Maheu, de la DSEQ, dont les propos sont résumés dans les lignes suivantes.

Le PASEC, ou Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, a été élaboré et mis en avant à la suite d'une demande des ministres de l'Éducation de la Francophonie formulée à l'occasion de la 43<sup>e</sup> session ministérielle, tenue à Djibouti, en 1991. Le PASEC est né d'un constat et d'une volonté politique :

- le constat, c'est que des millions d'enfants ne bénéficient pas d'une éducation de base ou en bénéficient mal;
- la volonté politique, c'est celle de répondre au défi de l'école pour tous, clé du développement individuel et collectif.

Il apparaissait donc évident que l'idéal poursuivi était d'étendre la scolarisation et d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les pays du Sud. Le PASEC est un des outils que les ministres de l'Éducation se sont donnés pour favoriser la réflexion et la prise de décision.

## Mais quel est le rôle du PASEC?

Le PASEC est essentiellement un instrument d'évaluation de la validité d'un système éducatif. Il a pour objets :

- d'identifier des modèles d'école efficaces et peu coûteux par la comparaison nationale et internationale;
- de développer, dans chacun des États participants, une capacité interne et permanente d'évaluation;
- de diffuser largement des méthodes, instruments et résultats en matière d'évaluation.

Au départ, en 1991, la CONFEMEN s'est dotée d'un Comité scientifique composé de cinq personnes, trois des États ou gouvernements du Sud (Madagascar, Sénégal et République centrafricaine) et deux du Nord (France et Québec), dont M. **Robert Maheu**, de la Direction des statistiques et des études quantitatives.



Les doyens du Comité scientifique du PASEC : MM. Robert Maheu, du ministère de l'Éducation du Québec, et Frédéric Nguilé, de l'Université de Bangui, en République centrafricaine.

Par la suite, le Comité scientifique s'est attelé à la tâche de définir un protocole de recherche et de recruter, dans les universités des pays du Nord, des personnes aptes à assurer la formation des experts en évaluation des pays du

Sud et à effectuer une recherche sur le terrain (trois contrats ont d'ailleurs été accordés à une équipe de l'Université de Montréal et à une équipe de l'Université Laval). Depuis 1994, c'est le Secrétariat permanent de la CONFEMEN, à Dakar, au Sénégal, qui assume cette fonction.

## **Le scénario d'une évaluation type**

Dans l'approche du PASEC, on mesure certaines variables susceptibles d'influer sur ce qu'apprennent les élèves et sur les conditions dans lesquelles ils apprennent. On fait passer des tests aux élèves de 2<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année au début et à la fin de l'année. On interroge des institutrices et des instituteurs ainsi que des directrices et des directeurs d'école. On compile les résultats et on formule des recommandations dans un rapport rendu public à l'occasion d'un séminaire national. Toute l'opération se déroule sur environ seize mois.

À ce jour, huit évaluations ont été menées à terme et une évaluation est en voie de finalisation dans les neuf pays étudiés par le PASEC entre 1993 et 1998 (Congo, Djibouti, Mali, République centrafricaine, Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Madagascar). C'est donc près de 30 000 élèves évalués dans 800 écoles différentes, 1500 institutrices et instituteurs sondés, 700 directrices et directeurs d'école interrogés, des millions de renseignements élémentaires stockés sur support informatique, une vingtaine de chercheuses et de chercheurs impliqués dans les analyses, 10 ateliers de formation donnés, 2800 pages de rapport publiées en 18 volumes et 6 séminaires nationaux tenus, où l'on a présenté les résultats obtenus.

## **Applications pratiques**

Plusieurs pays membres de la CONFEMEN font face à un dilemme commun. Ils doivent :

- soit augmenter l'accessibilité à l'éducation au détriment de la qualité de l'enseignement dispensé;
- soit améliorer la qualité de l'enseignement dispensé au détriment de l'accessibilité à l'éducation.

Il leur faut donc trouver un équilibre entre les deux. Pour ce faire, les gouvernements peuvent agir dans trois domaines :

- 1- les outils pédagogiques;
- 2- le recrutement et la formation des maîtres;
- 3- l'organisation des classes.

### *Les outils pédagogiques*

On a démontré, par exemple, que des élèves de 2<sup>e</sup> année qui possèdent un manuel scolaire réussissent mieux que ceux qui n'en possèdent pas, mais aussi qu'aucun outil n'a d'effet systématique et que l'encadrement pédagogique et des mesures d'accompagnement demeurent importants. Il y aurait probablement avantage à fournir des manuels scolaires aux enfants.

### *Le recrutement et la formation des maîtres*

On a constaté, entre autres, que l'embauche d'enseignantes (dans les pays du Sud, le personnel enseignant au primaire est surtout constitué d'hommes) a un effet significatif sur l'adaptation et la réussite des élèves dans les premières années du primaire. Les différentes évaluations ont aussi révélé que des maîtres non diplômés (détenteurs d'un brevet d'enseignement plutôt que d'un baccalauréat) obtiennent de meilleurs résultats avec leurs élèves que des bacheliers, ces derniers recevant d'ailleurs un salaire nettement plus élevé que les maîtres non diplômés. Si la première conclusion s'impose d'elle-même, la seconde n'est pas sans comporter un « coût » politique ou social.

### *L'organisation des classes*

On a aussi noté que l'augmentation de 60 à 65 élèves, voire 70 élèves, dans une classe a peu d'effet sur le niveau des apprentissages effectués,

mais a l'avantage de permettre la scolarisation de plus d'élèves. Voilà un autre domaine dans lequel les autorités peuvent agir pour atteindre les objectifs fixés.

## **En conclusion**

Le rôle du PASEC, pour ce qui est de la recherche scientifique, est d'éclairer les choix des autorités politiques, en permettant aux décideurs de mieux évaluer les conséquences des différentes mesures en matière de scolarisation au primaire.

Le rapport synthèse du PASEC a permis, en s'appuyant sur les évaluations menées dans huit pays, de cerner les constantes qui peuvent servir de modèles applicables dans l'ensemble des pays membres.

Les analyses du PASEC permettent, dans un premier temps, de définir l'école idéale, libre de contraintes, notamment sur le plan budgétaire. Le PASEC permet aussi de rassurer les dirigeants politiques sur les compromis que la rareté des ressources les amène à pratiquer.

Les membres du Comité scientifique du PASEC ont proposé aux ministres de l'Éducation réunis à Yamoussoukro, capitale de la Côte d'Ivoire, de remplacer les PASEC par des opérations d'évaluation thématique ciblant une seule variable importante à la fois. Les projets d'évaluation thématique seraient soumis par les pays et examinés par le Comité scientifique.

Pour Robert Maheu, l'expérience a été riche sur les plans personnel et professionnel. Il dit que l'expertise québécoise a été très appréciée là-bas et que les équipes d'universitaires du Québec étaient de grande qualité. Il avoue avoir beaucoup appris en Afrique au contact de gens très attachants. Nommé à l'origine pour un mandat de deux ans, cela fait maintenant sept ans qu'il fait partie du Comité scientifique du PASEC. Voilà un facteur qui a sans doute contribué au succès du programme, mais cela, le PASEC ne l'a pas mesuré...

Vous pouvez consulter, à l'écran, le rapport général des Assises de Bamako, le rapport général de la 48<sup>e</sup> session ministérielle de Yamoussoukro de même que le rapport synthèse du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) sur le site

Internet de la CONFEMEN (<http://www.CONFEMEN.org>). Pour obtenir des renseignements complémentaires ou, le cas échéant, copie des rapports précités, prière de vous adresser à la Coordination aux affaires internationales et canadiennes, 1035, rue De La Chevrotière, 16<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5A5, téléphone : (418) 644-1259, télécopieur : (418) 646-9170.



**Volume 17, numéro 5, décembre 1998**



par Francine Paradis,  
de la Division des services linguistiques

## CES PETITS MOTS DE NOTRE QUOTIDIEN

Lorsque vous fouillez dans votre *filière* à la recherche d'un dossier, le trouvez-vous, généralement? Oui? Vous avez vraiment beaucoup de chance alors, considérant qu'une filière, c'est, notamment, l'orifice par lequel l'araignée émet les fils qu'elle produit, un outil servant à étirer en fils une matière plastique, la succession de degrés à franchir pour atteindre un résultat donné. Ex. : *Pas de passe-droit, il faut passer par la filière.*

Une filière, c'est beaucoup d'autres choses encore, mais pas un meuble à ranger les dossiers. Celui-là est un **classeur (mobile ou à clapets)**. On y range des **dossiers suspendus** – munis **d'onglets à fenêtre** si on est bien ordonné – dans lesquels on insère des **chemises** contenant des feuilles détachées ou **agrafées** (à l'aide d'une **agrafeuse** et non d'une *brocheuse*). Certaines sont revêtues non pas d'une étampe, mais bien d'un **timbre** ou du **tampon** du service qu'on aura apposé à l'aide d'un **timbre caoutchouc** ou **timbre de caoutchouc** ou d'un **tampon** – le mot désignant aussi bien l'instrument que la marque.

Une étampe (ou estampe) est une pièce servant à produire une empreinte (*estampe de l'orfèvre, du serrurier*). Les amateurs d'art connaissent aussi une autre sorte d'estampe. Ce mot (prononcer le s) désigne en effet toute image imprimée après avoir été gravée sur une plaque de métal, une planche de bois, du linoléum, etc. Ex. : *La collection d'estampes japonaises de Monet. La conservatrice des dessins et estampes du musée.*

Mais revenons à notre quotidien! Les dossiers à régler, le courrier à dépouiller se retrouvent (ou s'empilent) dans la **corbeille à courrier** ou la **boîte à courrier** et les brouillons inutiles, dans la **corbeille** ou le **panier à papier**. Arrêtons-nous un instant à *courrier*, justement. Ce mot désigne l'ensemble des écrits adressés à quelqu'un (lettres, cartes, imprimés, etc.), qu'ils

soient envoyés ou à envoyer. C'est pourquoi on écrira « en réponse à votre lettre du 2 octobre 1998 » plutôt que « en réponse à votre courrier du... ». Remarquez que les choses pourraient changer avec l'informatique. Car comme chacun sait, un service d'échange de messages par l'intermédiaire d'un réseau informatique s'appelle *messagerie électronique, courrier électronique* (abrév. : *c. élec., courrier électr. ou CÉ*) ou *courriel*, mot-valise formé à partir des mots qui précèdent, et non *e-mail* qui est en anglais. Or on peut, par extension, employer les termes *courrier électronique* et *courriel* pour désigner le message lui-même. Ex. : *Je t'ai envoyé un courriel hier*. De là à faire la même chose pour le courrier traditionnel, il n'y a qu'un pas, que nous ne franchirons pas, pour l'instant du moins.

*Correspondance* désigne une relation par écrit entre deux personnes, un échange de lettres et les lettres elles-mêmes qui constituent la correspondance. Ex. : *Ils entretiennent une correspondance assidue depuis une dizaine d'années. Toute la correspondance du Ministère avec M<sup>me</sup> X au sujet de la reconnaissance de ses études est réunie dans ce dossier.*

Midi venu, on descend à la cafétéria pour se composer un **plateau** bien garni, et non un *cabaret* – ça c'est pour les Folie's (sic) de Paris. Ou encore on attrape sa veste au **portemanteau** ou au **vestiaire** (une *patère* est un portemanteau fixé au mur) et on descend prendre un bol d'air. Mais si on a son bureau dans les hauteurs, il faut attendre l'ascenseur qui, comme l'autobus et l'avion, est du genre **masculin**.

Excusez-moi, je dois vous quitter :il arrive!



Volume 17, numéro 5, décembre 1998

IntraMED

# **LA RELÈVE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

**par Luce Bureau,**  
de la Direction des ressources humaines

De nombreuses personnes ont quitté le ministère de l'Éducation depuis un an et demi à la faveur des programmes de retraite assistée et de retraite volontaire. Ces nombreux départs ne sont pas sans soulever des questions quant à l'avenir de l'organisation et, par conséquent, à l'effectif en place.

La Direction des ressources humaines a donc amorcé une réflexion sur la relève interne en ce qui a trait au personnel d'encadrement comme au personnel professionnel. Les personnes de 49 ans ou moins qui travaillent actuellement au Ministère, à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et au Conseil supérieur de l'éducation constituent une part importante de la relève des prochaines années. On compte en effet 25 cadres supérieurs, 6 cadres intermédiaires et 358 professionnels dans ce groupe d'âge. Au cours de l'hiver 1998, la DRH a effectué une collecte d'information auprès de ces personnes, ce qui a permis de compiler de nombreux indicateurs décrivant les caractéristiques de cette partie du personnel du Ministère.

## **Aperçu des données recueillies**

Au moment de l'étude, les personnes faisant partie de la « relève », c'est-à-dire les membres du personnel d'encadrement et du personnel professionnel qui, au 1<sup>er</sup> janvier 1998, étaient âgés de 49 ans ou moins et occupaient un emploi permanent au ministère de l'Éducation, représentaient un peu plus du tiers du personnel d'encadrement (31 sur 85) et près des deux tiers du personnel professionnel (358 sur 567). Des 389 fiches envoyées, 357 ont été retournées à la DRH, pour un taux de participation de 91,7 p. 100.

Il ressort de cette étude deux constats très importants : d'une part, cette relève est relativement âgée et, d'autre part, elle constitue un bassin de personnes scolarisées, expérimentées et qui s'intéressent à leur

développement professionnel.

Les cadres ont tous plus de 40 ans et sont très majoritairement dans le groupe des 45-49 ans. Ce bassin de personnes est certainement insuffisant pour assurer la relève, mais il est intéressant de constater que plusieurs professionnels s'intéressent à la coordination et à la gestion.

Près des deux tiers des professionnels du Ministère ont 49 ans ou moins. Les spécialistes en sciences de l'éducation sont les plus âgés et les analystes de l'informatique et des procédés administratifs, les plus jeunes. On peut déjà entrevoir un problème de relève chez les spécialistes en sciences de l'éducation.

Les cadres et les professionnels de la relève sont pour la plupart très scolarisés. Leur formation est aussi diversifiée. Un très grand nombre de ces personnes possèdent une maîtrise.

Le personnel de la relève a acquis son expérience de travail dans la fonction publique québécoise surtout, mais aussi dans le réseau de l'éducation et dans le secteur privé. Il a participé à la réalisation de projets stimulants et enrichissants. Il se préoccupe de son perfectionnement. Il a une assez bonne connaissance de l'anglais et utilise la micro-informatique.

## **Perspectives d'avenir**

Le Ministère peut donc compter sur les cadres et sur les professionnels de moins de 50 ans pour constituer le noyau de la relève des prochaines années. Ces personnes auront cependant besoin d'une préparation adéquate pour relever de nouveaux défis (une très large part de l'expertise dont bénéficie le Ministère provient en effet des personnes qui ont plus de 50 ans).

Par conséquent, il faut nous assurer de ne perdre ni le savoir ni le savoir-faire de ces personnes. Les pistes d'action à élaborer devraient s'articuler autour de deux axes : un programme pour la relève et l'adoption de mesures favorisant le partage ou le transfert de l'expertise acquise.

On peut consulter le [rapport détaillé](#) de cette opération dans IntraMEQ. Cependant, pour obtenir des renseignements complémentaires sur cette étude ou pour obtenir une copie du rapport synthèse, prière de vous

adresser à la Direction des ressources humaines, 1035, rue De La  
Chevrotière, 27<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5A5, téléphone :  
(418) 643-2664, télécopieur : 643-8651.



**Volume 17, numéro 5, décembre 1998**





par **Nicole Pilon et Renée Cloutier**,  
pour Les consultants Longpré & associés inc.

## **L'ADOLESCENCE OU LE TANGO PARENTS-ADOS**

Même si elle se déroule sans crise grave, l'adolescence force toute la famille à s'adapter. Comment les parents et les ados vont-ils apprendre à danser ce tango sans se marcher sur les pieds?

### **Ce que vivent les jeunes à l'adolescence**

Le premier pas vers l'autonomie exige d'abord des adolescents qu'ils se détachent de leur famille. Pour cela, ils se mettent à critiquer les faits et gestes de leurs parents, leur mode de vie et leurs limites. Ils leur tiennent tête aussi pour conquérir une liberté de pensée et une identité bien à eux.

Les jeunes doivent aussi s'affirmer, c'est pourquoi ils aiment refaire le monde en se forgeant de nouvelles opinions et en découvrant de nouvelles valeurs ou d'autres façons de vivre. D'où l'importance de la vie à l'extérieur de la maison, en particulier, celle qu'ils expérimentent avec leurs amis.

Les adolescents doivent également apprivoiser de nouveaux désirs amoureux et sexuels qui les amènent à délaisser peu à peu leur clan pour rechercher une plus grande intimité auprès d'un garçon ou d'une fille et à devenir plus secrets à l'égard de leurs parents.

Finalement, les jeunes doivent apprendre à assumer des choix relationnels et professionnels. Ils accomplissent souvent ces tâches en

expérimentant, bien sûr, et en acceptant de prendre leurs responsabilités avec la fierté et les doutes qui en découlent.

### **Ce dont les jeunes ont besoin durant cette période**

- 1.** Ils ont besoin que leurs parents reconnaissent le bien-fondé de leur quête d'autonomie, c.-à-d. qu'ils respectent les défis qui se posent à eux, même s'ils sont parfois maladroits dans leur façon de les relever. Concrètement, cela implique aussi que leurs parents les soutiennent en acceptant de modifier certaines habitudes établies alors qu'ils étaient enfants.
- 2.** Ils ont besoin qu'on applaudisse leurs bons coups et qu'on les soutienne lorsque leurs erreurs de jugement, leur manque d'expérience ou leurs premières expériences amoureuses les amènent à vivre des revers difficiles pour leur ego. Après tout, donner son appui à un jeune qui se trompe, n'est-ce pas le plus beau cadeau qu'on puisse lui faire?
- 3.** Ils ont aussi besoin que leurs parents leur fournissent des balises pour limiter les « dégâts » de telle sorte que leurs erreurs ne dépassent pas leurs capacités à se pardonner.
- 4.** Ils ont également besoin que d'autres adultes que leurs parents les reconnaissent, soit en leur donnant des commentaires positifs, soit en leur faisant assez confiance pour leur confier des responsabilités. Le fait d'être reconnu et rémunérés stimule l'estime de soi chez les jeunes et leur désir de se réaliser.

### **Ce dont les parents ont besoin durant cette période**

Dans ce nouveau « tango », les parents se trouvent à la fois fortement sollicités et fréquemment rejetés : sollicités par les nouveaux besoins de leur jeune garçon ou de leur jeune fille (en ce qui a trait à l'espace, à la responsabilité et à l'accompagnement) et rejetés par celui-ci ou celle-ci lorsqu'ils tentent de se détacher d'eux. Cette danse peut être très stimulante mais elle entraîne parfois du désarroi, de la tristesse et de l'impuissance chez les parents. Ils doivent alors se montrer vigilants pour ne pas devenir « rejetants » à leur tour.

Pour tolérer tant de doutes et d'explorations maladroites, les parents ont d'abord besoin de croire en eux-mêmes et en leur propre valeur. Ce qui

ne signifie pas « avoir raison » mais, au contraire, pouvoir accueillir les critiques sans se sentir « démolis ». Cela leur permettra de « tenir bon » durant cette période, d'accepter que les jeunes prennent de la distance tout en gardant en tête que tous survivront à cette transition. En effet, ce sont les parents qui doivent affirmer qu'après une simili-indifférence ou simili-guerre, une nouvelle relation plus mature s'établira.

## **Pour croire en soi, voici des suggestions aux parents**

### **1. Permettez-vous d'avoir des exigences telles que :**

Être respectés, être rassurés sur la sécurité de votre adolescent ou adolescente; lui confier les responsabilités adaptées à son âge.

### **2. Bouclez vos ceintures!**

Il y a des moments où vous pensez perdre votre adolescent ou adolescente à jamais. Ne vous inquiétez pas trop, croyez en vous et en lui ou en elle, vous vous retrouverez...

### **3. Profitez des moments où votre adolescent ou adolescente vient vers vous**

Montrez-vous disponibles et ouverts à ses initiatives.  
Laissez-vous fasciner par son entrée dans la vie d'adulte.

### **4. N'ayez pas peur des erreurs**

Elles sont le lot des humains et accompagnent la liberté.  
Votre adolescent ou adolescente et vous avez besoin de pardons.

### **5. Entretenez vos amitiés et vos projets personnels**

Ce sont des soutiens importants lorsque votre estime personnelle est mise à l'épreuve par votre adolescent ou adolescente.

### **6. Acceptez les défis de la communication**

Confrontez vos différences avec celles de votre adolescent

ou adolescente.

Si cela vous fait peur ou vous semble trop difficile, n'hésitez pas à vous inscrire à des ateliers, à en parler avec d'autres parents ou à consulter votre Programme d'aide aux employées et employés en composant, à Québec, le 529-6675, à Montréal, le 843-7009, et, dans les autres régions du Québec, le 1 800 567-AIDE(2433).



**Volume 17, numéro 5, décembre 1998**

par Daniel Beaumier,  
de la Direction du traitement  
et de la bureautique



## **LA CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU MINISTÈRE**

Dans la foulée de la mini-campagne de sensibilisation sur la sécurité de l'information, entreprise en octobre dernier, j'attire votre attention sur un des aspects présentés dans le dépliant qui a été diffusé récemment.

Le code d'éthique en vigueur dans la fonction publique québécoise oblige le personnel de bureau et technique tout autant que le personnel professionnel et cadre à respecter la confidentialité des renseignements personnels et à en faire usage uniquement dans le cadre de leurs fonctions. Une loi gouvernementale sanctionne même cette utilisation : la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1.1). De ce fait, il est plus que de notre devoir de nous assurer de l'utilisation adéquate et respectueuse de ces renseignements.

Dans notre dépliant de sensibilisation, nous présentons les trois grands principes concernant la sécurité de l'information. La confidentialité en est assurément le cœur. Il faut donc tout mettre en œuvre pour que les renseignements que nous utilisons dans le cadre de notre travail restent confidentiels et ne puissent être diffusés sur aucun support autre que

celui prévu pour son utilisation au Ministère.

Assurez-vous toujours, en quittant votre micro-ordinateur pour une période plus ou moins longue, de fermer toutes les applications donnant accès à des données confidentielles. Veillez aussi à ce que vos disquettes ou documents contenant des données confidentielles ne soient pas accessibles quand vous vous absentez de votre poste de travail.

Le verrouillage automatique de votre ordinateur en votre absence est un excellent moyen de vous prémunir contre des indiscrétions. Parlez-en à votre administrateur de réseau.

La technologie nous permet d'instaurer certains mécanismes de sécurité de l'information, qui ne représentent pas grand-chose sans la collaboration de tout le personnel du Ministère.

La confidentialité des renseignements personnels, cela nous regarde tous. Voyons-y!



Volume 17, numéro 5, décembre 1998

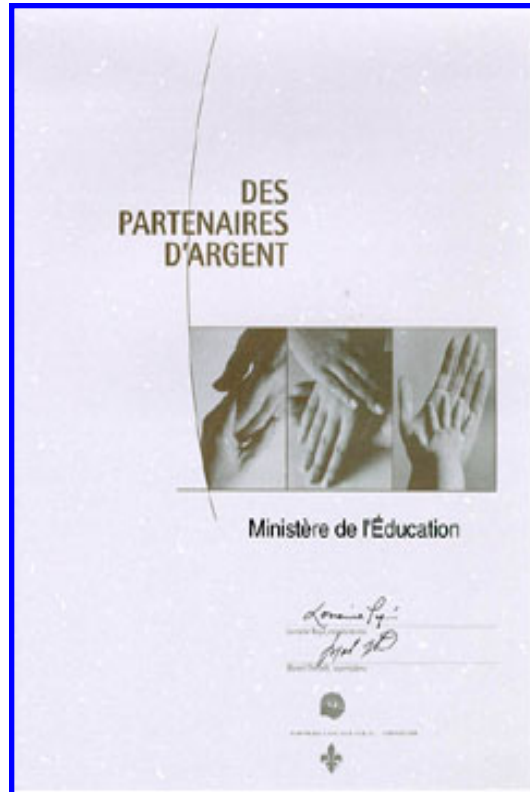
IntraMEQ

# Campagne Centraide — secteur public 1998 : LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION HONORÉ

Le Comité Centraide — secteur public a adopté en 1992 une politique visant à reconnaître de manière particulière la contribution de certains groupes d'employés à la campagne de souscription. Le *per capita* (montant total des dons/ nombre total des employés) constitue l'indicateur le plus fidèle de cette performance.

Or, dans le cadre de cette politique, le ministère de l'Éducation s'est vu décerner un **certificat d'argent**, dans la catégorie des organismes comptant de 500 à 1999 employés, pour un *per capita* de 45 \$.

Voilà un honneur qui rejailit sur tout le personnel du Ministère!



Volume 17, numéro 5, décembre 1998



# DES PARTENAIRES D'ARGENT



Ministère de l'Éducation

*Lorraine Page*

Lorraine Page, coprésidente

*Marcel Thébrét*

Marcel Thébrét, coprésident



CENTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE - SECTEUR PUBLIC - CAMPAGNE 2008







par **France Carrier**,  
de la Direction des ressources humaines

## **Heureuse préretraite ou retraite**

**Richard Jobin**, cadre intermédiaire, du Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

## **Merci pour leurs bons services**

**Ève Tremblay**, spécialiste en sciences de l'éducation, de la Direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

## **Voeux de succès dans leurs nouvelles fonctions**

**Nadia Lafleur**, agente de secrétariat, à la Direction sous-ministérielle.

**Murielle Lortie**, agente de secrétariat, au Secteur des réseaux.

**Gilles Savard**, agent de bureau, à l'Aide financière aux études.

## **Bienvenue au Ministère**

**Jean Bouchard**, agent d'information, à la Direction régionale de l'Outaouais.

**Francine D'Ortun**, agente de recherche et de planification socioéconomique, au Conseil supérieur de l'éducation.

**Marcel Lussier**, analyste de l'informatique et des procédés administratifs, au Secteur des réseaux.

**Lucie Rousseau**, technicienne en informatique, à la Direction générale des services à la gestion.

**Michel-André Roy**, analyste de l'informatique et des procédés administratifs, au Secteur de l'enseignement supérieur.



Volume 17, numéro 5, décembre 1998

IntraMED



De la part de toute l'équipe du *Méqui Méquoi*,



*Joyeuses fêtes et bonne année!*



Volume 17, numéro 5, décembre 1998

IntraMED